



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 2 décembre 2024

Objet : Question parlementaire n° 1577 du 25 novembre 2024 de Monsieur le Député Franz Fayot et de Monsieur le Député Yves Cruchten concernant « Mandats d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à l'encontre du Premier ministre israélien et de son ancien ministre de la Défense ».

Madame la Ministre,

En date du 25 novembre 2024, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Franz Fayot et Monsieur le Député Yves Cruchten.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue